

Les effets de la Première Guerre Mondiale sur la Bazouge à travers les archives municipales

Quand la guerre éclate le 3.08.1914, elle surprend une France encore majoritairement rurale. Quand le tocsin sonne dans les campagnes en cet été 1914, les paysans sont occupés aux moissons. Très vite les hommes répondent à l'ordre de mobilisation, et s'en vont pour une guerre qu'ils pensent courte et victorieuse.

Ce départ et cette absence, qui va durer quatre longues années, ont des conséquences sur la vie des communes rurales et donc sur la vie de la Bazouge.

Au travers des archives municipales il est possible de déceler l'impact de ce conflit sans précédent sur la communauté villageoise. Le premier signe visible de la guerre dans les archives porte bien sûr, sur la mobilisation. Ainsi une partie du Conseil Municipal est mobilisé. Lors de la séance du 29.11.1914, il est spécifié que la présidence du conseil est assurée par Mr Poirier (adjoint) en l'absence du Maire, Mr Denoual, mobilisé. Mrs Guérin et Faligot sont mentionnés comme étant mobilisés eux aussi. De même le 28.02.1915 la liste s'allonge des noms de Mrs Chappel et Lemonnier. Lors de la séance du 26.03.1916, le conseil se réunit en session extraordinaire. A la lecture de la délibération, nous apprenons que le Maire bénéficie d'un sursis qui arrive à échéance le 7.04.1916. En conséquence le Conseil Municipal s'adresse à Mr le Préfet et au Général commandant la 10ème région militaire pour obtenir un nouveau sursis pour Monsieur le Maire. La situation semble en effet délicate car monsieur Poirier adjoint est malade et le conseil précise qu'il « ne peut se livrer à aucun travail ». Le secrétaire de mairie est à l'hôpital du Havre où il a subi une « 3ème opération après blessures de guerre ». Et le conseil de préciser que « Quatre conseillers municipaux sont décédés et ceux qui pourraient gérer les affaires de la commune sont actuellement au front ». La guerre provoque donc à l'échelle locale une désorganisation politique. Les archives municipales ne précisent pas la réponse apportée à cette requête. Mais on peut penser qu'elle fut négative puisque lors des séances suivantes (17.06.1916 par exemple), Monsieur le Maire est absent pour cause de mobilisation.

La mobilisation provoque le départ des hommes jeunes qui soutenaient leurs familles. Les archives se font l'écho des demandes d'allocations mensuelles. Ainsi par exemple le 28.02.1915, Monsieur Couppé domicilié à la Bignette adresse une demande de « secours » à la mairie car « ses fils et ses gendres sont mobilisés ». Il est alors âgé de 70 ans. Le conseil lui accorde une allocation de 5 francs par mois à compter du 1 Avril 1915.

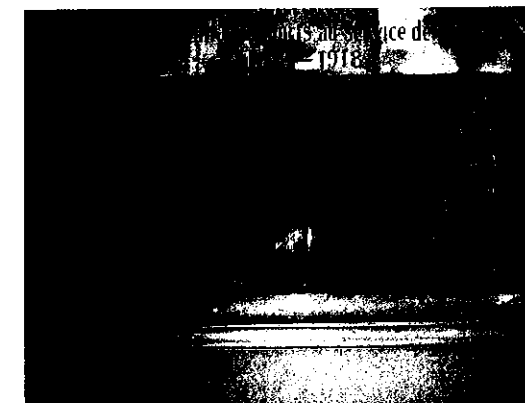
De même, la municipalité doit faire face à l'arrivée de réfugiés Belges. Tout au long de la guerre, il est fait mention de ces réfugiés. Le 28 Février 1915, le Conseil Municipal accorde une somme de 100 francs « à titre de secours pour les réfugiés Belges ». Le 19 Décembre 1915, nous apprenons qu'ils sont trente huit, en 1916 ils sont 37, en 1917 ils sont 28 et en novembre 1918 il y a 44 personnes (41 Belges et 3 Français réfugiés de Nancy).

La mobilisation suscite aussi des inquiétudes. Dans la délibération du 30.12.1916, nous apprenons que le « sursis du soldat auxiliaire Gervis Joseph n'a pu être prolongé ». Cette nouvelle semble plonger le Conseil Municipal dans la consternation. En effet les archives précisent que « le moulin exploité par le sieur Gervis et sa mère est indispensable pour assurer l'alimentation de la population civile de la commune et de quelques villages des communes environnantes d'autant plus qu'il n'y a qu'un autre moulin dans la commune ». Cet extrait démontre que la question de l'alimentation et en particulier du pain reste centrale dans les préoccupations. Le conseil conclue en demandant « humblement (à) Monsieur le Préfet de bien vouloir demander à monsieur le Général commandant la 10ème région militaire d'examiner à nouveau cette demande de sursis et de la prendre en considération ». Les archives ne permettent pas, hélas, de savoir si le Général a pris en compte cette demande.

La guerre demande aussi un effort financier, d'autant plus lourd qu'elle s'éternise. Déjà les impôts ont augmenté entre 1914 et 1918. Le 27.10.1918, à la fin du conflit le conseil se réunit sur invitation du Préfet pour se prononcer sur l'emprunt national dit de la « libération ». La commune décide de souscrire à l'emprunt national de 4 %. Le plus intéressant réside dans les justifications apportées par le conseil pour souscrire à cet emprunt. Le premier argument avancé est patriotique : le conseil considère « qu'il est du devoir de tous les citoyens d'apporter à l'Etat, les ressources disponibles pour

affirmer leur foi dans les destinées de la France et hâter l'heure de la victoire désormais certaine. » L'argument consiste à exalter l'armée française. Le conseil déclare que la « souscription à l'emprunt constitue (...) un hommage de gratitude et d'admiration rendu aux héroïques soldats et à leurs chefs dont les magnifiques exploits militaires ont couvert de gloire les drapeaux alliés et assurés d'ores et déjà, par la défaite de nos ennemis, le salut de nos libertés et la libération du territoire national souillé par l'invasion ». Il y a ici, l'adhésion totale à l'armée, symbole de l'unité nationale en 1918.

Enfin on ne peut passer sous silence, l'ampleur des souffrances et des pertes qu'a provoqué cette guerre. La longue liste des noms sur le monument aux morts suffit à rappeler qu'une génération a été sacrifiée lors de ce conflit.



Plaque des victimes de 14-18 dans l'église de la Bazouge du Désert

A la Bazouge les pertes s'élèvent à 81 victimes sur une population de 1600 habitants (chiffre de 1911), soit 5 % de la population. Les archives municipales renferment une information précieuse, qui en dit long sur les souffrances endurées. Le 14 Décembre 1917, le Conseil Municipal doit « faire 4 propositions parmi les familles les plus éprouvées par la guerre pour bénéficier » d'une partie d'une somme de 65 000 francs donnée par la Croix Rouge Américaine. Le conseil après délibération choisit quatre familles :

1- « Berhault Alexis âgé de 42 ans mobilisé depuis le début de la guerre, père de quatre enfants (...) âgés de 14, 12, 10 et 8 ans, prisonnier en Allemagne depuis le 10 Novembre 1914 (...). Sa femme qui exploitait sa petite ferme de 8 hectares est morte de chagrin et d'épuisement le 3 Juin 1915. »

2- « Gratien Pierre, cultivateur classe 1907 mobilisé depuis le début de la guerre (...) tué par l'ennemi le 22 Juin 1917, laissant une femme qui doit avoir un enfant dans quelques mois et trois autres enfants âgés (...) de 4, 3 et 2 ans ».

3- « Fleury Magloire, âgé de 20 ans tombé à l'ennemi le 20 Septembre 1914 et inhumé à Rasfolie, Fleury François âgé de 22 ans tué le 2 Novembre 1915 à la Harazée, Fleury Pierre classe 1918 mobilisé au 110ème régiment d'artillerie lourde sont les trois fils de Fleury Magloire âgé de 60 ans qui exploite avec son épouse, une petite ferme de trois hectares (...). [ils] ont encore 4 enfants en bas âge de 13, 10, 6 et 5 ans. »

4- « Plessis François cultivateur classe 1912, prisonnier en Allemagne depuis le 2 Octobre 1914 (...). Plessis Joseph, classe 1914 mobilisé au 70ème régiment d'infanterie depuis le début de la guerre. Plessis Alphonse, classe 1917, actuellement au 403ème régiment d'infanterie sont les fils de Plessis François, tisserand qui a encore trois jeunes enfants (âgés) de 13, 11 et 9 ans ».

Au sortir de la guerre, le bilan est effroyable. Le souvenir de ce conflit se perpétue par les monuments aux morts, les cérémonies du 11 novembre qui rassemblent chaque année les anciens combattants. La présence des veuves, des orphelins, des blessés rappellent pendant tout l'entre deux guerres, l'ampleur des pertes et du traumatisme.

NB : toutes les phrases en italiques sont des citations des archives. Désirant approfondir cette période de l'histoire au sein de la commune pour d'autres articles, je remercie d'avance toutes les personnes qui voudraient m'aider dans cette recherche.

B.BAZIN